

CORRESPONDANCE D'UN NOTABLE AFFIDÉ AVANT LA COLONISATION DU RIF. TRADUCTION ET ANALYSE

par
Mohammed Serhoual

I. TRADUCTION DU MANUSCRIT¹

Louage à Dieu seul, que la prière soit faite sur son prophète et sur les siens.
Notre bien-aimé en Dieu et très cher consul, représentant de la France,
Notre bien-aimé, le vice-consul,
Puisse Dieu vous assister, vous guider et vous glorifier !

Veillez recevoir mes salutations respectueuses parfumées de musc doré et d'ambre pur.

La visite que vous aviez effectuée à notre domicile a été âprement dénoncée, elle a provoqué une indignation au sein de nos compatriotes, tout le monde est au courant.

Certains nous ont même accablé d'opprobres². Il en est de même du gouverneur qui nous en veut. D'autres ont écrit une requête au sultan à ce sujet et cela nous a fait de la peine. Il est question d'une expédition militaire punitive qui sera envoyée par le sultan, mais il n'en est rien jusqu'à présent.

Quant à la tribu des Iqeraiyyen³, elle s'est mobilisée contre une fraction des leurs, celle des Iezanen⁴, pour les expulser de leurs terres, pour saccager leurs biens et leur supplanter une autre peuplade. On leur fit le reproche de ne pas avoir attaqué un bateau français qui accostait dans les environs, conformément à un ordre qui leur a été enjoint par le Makhzen.

Nous avons écrit au Makhzen pour l'apaiser, pour qu'il ne réduise pas

1. Le texte original, en arabe, se trouve en annexe.

2. El Hadri, l'émetteur de la lettre, a été taxé d'espionnage et de collaboration par ses compatriotes au profit des services français.

3. Confédération formée de cinq tribus, située à l'ouest de la ville de Nador.

4. C'est l'une des cinq fractions formant la confédération des Iqeraiyyen.

Ieezzanen et pour qu'il les laisse vaquer à leurs affaires, je me porte garant de cette affaire. Ils nous ont écrit à ce sujet pour nous dire : « S'il te plaît, dis au consul de ne pas revenir chez nous en ces temps-ci, que s'il atteint notre port, nous le mettrions en défi et nous riposterons ».

Nous avons mobilisé la confédération des Iqeriyen dans sa totalité, de même que nous avons eu des accointances avec certains des leurs qui sont nos alliés, pour les dissuader, et j'en profite, par la même occasion, pour vous transmettre leurs salutations.

Quant à moi, nous ignorons /j'ignore⁵ la réaction du Makhzen à notre /mon égard. Ainsi, comme vous pouvez le deviner, je suis méfiant à son égard. On m'accuse de recevoir de l'argent de la part du consul⁶ et que nous sommes en contact avec lui. Nous aimerions que votre prochaine visite soit reportée jusqu'à ce que l'on connaisse la réplique du Makhzen.

Si vous avez un message à nous transmettre, envoyez-le moi par l'intermédiaire de notre frère, porteur de cette missive ; il vous rendra visite incessamment.

Nos salutations au commandant de navire et au médecin, qui étaient en votre compagnie.

Pour ce qui est des Anglais, ils ont empêché notre bateau de transiter vers Tétouan, près d'un lieu-dit nommé *al-Jabha* et ils l'ont mitraillé, après un échange de coups de feu, ils ont pris la fuite vers la terre ferme. Le bateau en est sorti indemne.

En tout état de cause, détournes-vous des Anglais, il faudrait les laisser tomber du moment que vous n'êtes pas en bons termes avec eux ; il n'y a pas de doute qu'ils viennent vous chercher.

Et je vous demande d'écrire à Ieezzanen puisque vous entretenez de bonnes relations avec eux.

Votre dévoué Mohamed El Hadri Es – Saïdi que Dieu le fasse réussir.
Salutations (de la fin),

Le 12 Moharram an 1271 de l'Hégire⁷.

Nous aimerions que notre secret soit gardé eu égard au Makhzen, puisque j'en redoute la punition (*en marge de la lettre*).

5. L'usage instable des pronoms est rendu fidèlement, suivant le texte.

6. Il s'agit, bien sûr, du destinataire de la lettre, Charles Jagerschmidt.

7. La date qui correspond à celle indiquée ci-dessus est le 5 octobre 1854 (cette correspondance de calendrier est donnée par El Ghadiri Mustapha, cf. *Le Rif : lectures de documents*, en arabe, p. 82).

II. ANALYSE DU MANUSCRIT

Pour A. Laroui, certaines études historiographiques marocaines sont caractérisées par la pléthore, alors que d'autres souffrent de carence. La région du Nord marocain en est le maillon faible, elle fait partie de la seconde catégorie. L'examen des manuscrits peut mettre en lumière certains aspects de cette historiographie peu connue du Maroc septentrional.

La lettre manuscrite en notre possession contient des informations inédites sur les relations entretenues par Mohamed El Hadri avec des Européens (Français et Espagnols), bien avant la signature du Protectorat, et ce grâce à des manuscrits qui renferment des renseignements précis et détaillés fournis non seulement par El Hadri, mais par un certain nombre de notables marocains en général, considérés comme des « amis de la France et de l'Espagne ».

Pour ce faire, nous allons adopter une démarche fondée sur le schéma de la communication emprunté à Roman Jakobson (1963 : 209-20?). Ce schéma, rappelons-le brièvement, est formé des éléments suivants, qui sont des facteurs constitutifs de tout procès de communication : le *destinateur*, le *destinataire*, le *contexte*, le *message*, le *contact* et le *code*. À chaque élément correspond une fonction. La fonction expressive dénote les sentiments de l'émetteur ; la fonction conative est mise en œuvre par l'émetteur pour produire un effet sur le destinataire ; la fonction phatique sert à établir le contact ; la fonction métalinguistique porte sur le langage lui-même ; la fonction référentielle s'intéresse au monde référentiel, (ou extra-linguistique) et enfin la fonction poétique porte sur l'aspect esthétique du langage. Ces fonctions n'ont pas la même importance pour l'analyse de la lettre en question. On peut privilégier une fonction par rapport à l'autre compte tenu de la nature du texte à étudier.

1. L'émetteur s'appelle Mohamed El Hadri⁸, notable du Rif oriental. Bien qu'il soit illettré et aveugle, il est perspicace, rusé et charismatique. Féodal, vassal du sultan et mercantiliste, il est également propriétaire d'un bateau. Il est nanti et détenteur d'un grand pouvoir qui s'étendait depuis Tanger jusqu'à Figuig. Malgré son illettrisme, le sultan n'hésite pas à l'appeler parfois *fqih* « lettré en théologie ». Il jouait sur plusieurs tableaux : il était notable et « serviteur dévoué » du sultan auquel il était soumis par allégeance de fidélité et il jouait, en même temps, contre le monarque. Lié d'une amitié solide avec les Français, il était également un ami des Espagnols, leur complice et le gardien de leurs fortifications. Il percevait régulièrement des pensions et bénéficiait de privilèges qui lui étaient généreusement attribués pour sa collaboration, par ses amis européens. Hiérarchiquement, il occupait le troisième rang, après le sultan et le gouverneur. Il était assisté par un *khalifat* « suppléant » et des *cheikhs* « subalternes de villages » et il avait un *talib* ou *fqih* mis à sa disposition, qui faisait office de secrétaire particulier.

8. Cf. la fin de la lettre signée par lui-même.

On peut distinguer deux catégories de secrétaires selon A. Laroui (2001b : 38, n. 39) : le secrétaire de cour ou de chancellerie, appelé *katib*. Le *katib*, instruit et expert en la matière, devait avoir une certaine culture, posséder des connaissances en poésie et en rhétorique, comme il devait être à la page de l'actualité politique. Les secrétaires de la seconde catégorie sont d'une culture limitée, voire médiocre. L'état de langue et le style du manuscrit en question sont à mettre plutôt dans la seconde catégorie des secrétaires ayant une culture imparfaite.

2. Les récepteurs sont deux personnages nommés dans la lettre : le premier s'appelle Charles Jagerschmidt, il remplit la fonction de secrétaire de légation à Tanger, que Mohamed El Hadri désigne indûment comme consul de France ; le second, adjoint du premier, est désigné sous le nom de Fray Cotelle. Leurs fonctions ne se limitent pas à des activités diplomatiques, ils sont également des agents de renseignements chargés de recueillir des informations concernant les autochtones et leur pays, et de les transmettre au ministère des Affaires étrangères. Jagerschmidt entretenait une correspondance avec El Hadri durant sa mission à Tanger, de 1850 à 1855. Cotelle faisait office d'interprète auprès du consulat de France dans la même ville. Il avait assisté à la visite effectuée par Jagerschmidt au domicile d'El Hadri, près du port de Sidi Hsaïn, à quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de la ville de Nador.

3. Le contexte – historique, dirions-nous. La lettre est datée de 1854. Les événements relatés renvoient au début de la seconde moitié du XIX^e siècle. Du côté français, c'est la période du Second Empire, la France est sous le règne de Napoléon III (1808-1873), du côté marocain, la dynastie alaouite est au pouvoir, le roi Abderrahmane (1822-1859), régna pendant 37 ans. La conquête de l'Algérie a déjà eu lieu sous la Restauration. Le Maroc a connu une défaite lors de la bataille d'Isly, dernier conflit qui opposa la France lorsqu'elle mena une expédition contre le roi alaouite Abderrahmane pour avoir soutenu l'émir Abd El-Kader. Cette bataille se déroula le 14 août 1844 à la frontière algéro-marocaine. Le maréchal Bugeaud remporta une victoire sur l'allié de l'émir Abd El-Kader contre la France.

Pour Ageron (1976 : 332), la France, ayant déjà acquis l'expérience en matière de colonisation en Algérie, cette expérience fut mise en œuvre pour être appliquée au Maroc. Le même Ageron cite Gallieni, militaire et administrateur français, connu par son machiavélisme colonial, qui consignait dans une circulaire datée du 22 mai 1898 que « s'il y a des mœurs et des coutumes à respecter, il y a aussi des haines et des rivalités qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les uns pour mieux vaincre les autres ». Nous verrons par la suite que la lettre d'El Hadri fournit justement des renseignements utiles pour les Français ayant trait aux rivalités tribales et claniques.

4. Le contact se présente sous forme de formules de salutations, qui sont des stéréotypes.

Ces formules de salutation s'adressaient également au capitaine du bateau et au médecin qui accompagnaient le consul lors de sa visite effectuée chez El Hadri. Elles se transmettaient par l'intermédiaire de ce dernier.

محبنا في الله وأعز ما لدينا القونص نائب دولة الفرنسيس ومحبنا خليفته أعانكم الله وأرشدكم وأعزكم
وسلام عليكم تام معطر بالمسك الأصفر وعنبر الخام.

« Notre bien-aimé en Dieu et très cher consul, représentant de la France,
Notre bien-aimé, le vice-consul,
Puisse Dieu vous assister, vous éclairer et vous glorifier !
Recevez mes salutations respectueuses, parfumées de musc doré et d'ambre
pur »⁹.

5. Le code est bien sûr le langage verbal utilisé dans la lettre rédigée dans une soi-disant *langue arabe*, nous y reviendrons. De l'avis de A. Laroui, il y a deux types de styles : un style soutenu et un style bas ; le style raffiné est utilisé par les secrétaires de la cour du sultan. Il s'avère que ce n'est pas le cas ici, puisque la langue utilisée dans cette lettre est corrompue et émaillée d'une série de formes langagières empruntées à tarifit ou au dialectal du Maroc septentrional dont il est issu. Les exemples sont donnés à titre indicatif :

« mais il n'en est rien jusqu'à présent (de la visite en question) » ;

« Quant à moi, j'ignore la réaction du makhzen à mon égard » ;

« le gouverneur nous en veut » ;

« Quant à la tribu des Iqeriyen, elle s'est mobilisée contre la fraction des Ieznanen pour les expulser de leurs terres, piller leurs biens et leur supplanter une autre peuplade » ;

« Nous aimerions que tu gardes notre secret eu égard au Makhzen, puisque nous en redoutons la punition ».

6. Le message porte sur le contenu sémantique de la lettre. Cette lettre n'est pas la seule du genre¹⁰. Elle se présente sous forme d'une suite de mots, au nombre de 336, répartis sur 30 lignes, sans alinéas, ni ponctuation et s'articule autour des points suivants :

• **1^{re} unité de sens** : la visite du secrétaire de légation du consulat de France à Tanger et de son adjoint chez le notable du Rif (emploi du pronom *vous*¹¹, il renvoie à Jagerschmidt et à son adjoint Cotelle).

9. Les guillemets donnent immédiatement la traduction de la lettre de l'arabe vers le français.

10. M. El Ghadir nous en fournit plusieurs, dans son étude (الريف: قراءة في وثائق).

11. L'usage des pronoms, considérés comme des marqueurs formels nous permet de distinguer les unités de sens de la lettre, présentée sous la forme d'un bloc compact.

• **2^e unité de sens** : conséquences de la visite : elle a provoqué un scandale au sein de la faction des Iezanen. El Hadri est taxé d'espionnage par cette fraction. Une requête est envoyée au sultan. El Hadri est anxieux ; le sultan menace de dépêcher une expédition punitive contre lui (emploi du pronom *ils* qui fait référence à Iezanen).

• **3^e unité de sens** : le sultan, faisant preuve de souplesse à l'égard des Français, menace la faction des Iezanen d'expulsion et de pillage pour avoir attaqué l'envahisseur de leur territoire ; cette faction est menacée d'être supplantée par une autre peuplade. Les Rifains, accablés par une fiscalité lourde (impôt de capitation, impôt du bétail...) s'évadent pour rejoindre l'Espagne (emploi du pronom *ils* qui remplace les Rifains).

• **4^e unité de sens** : El Hadri, toujours déprimé, revient sur son état psychique (emploi du pronom *je*).

• **5^e unité de sens** : El Hadri se plaint auprès de ses amis français : un navire anglais ayant bloqué la voie à son bateau qui faisait la navette entre Tétouan et Tanger, de même qu'il assurait le transport des passagers en Algérie (française) ; les Rifains y étaient embauchés comme ouvriers agricoles saisonniers (emploi du pronom *je* désignant le locuteur El Hadri et du pronom *ils* qui renvoie aux Anglais).

• **6^e unité de sens** : il s'agit d'une phrase ajoutée en appendice, d'une ligne seulement, écrit à l'envers en marge et en bas de la lettre, dans laquelle El Hadri demande à Jagerschmidt de ne pas divulguer le secret puisqu'il redoute la punition du sultan (emploi des deux pronoms du discours *je/tu*, ils renvoient respectivement à El Hadri et au destinataire du message, Jagerschmidt).

Revenons au message informationnel de la lettre, il sera privilégié dans cette analyse. Il s'agit d'un prototype puisque d'autres missives sont bâties sur le même modèle, en ce qui concerne la conception.

A. La forme

Le manuscrit se présente sous forme d'un bloc compact, sans paragraphes, ni alinéas, ni ponctuation, procédé courant à l'époque, contrairement aux canons de la rédaction occidentale. Ces marques formelles sont tout simplement remplacées par la conjonction de coordination arabe *wa* « et ».

B. La structure

Cette lettre s'ouvre et se clôt par des formules de salutation au début et à la fin, qui sont des stéréotypes, formes langagières qui relèvent du style précieux selon A. Laroui (2001a : 87).

Formules de salutations du début :

الحمد لله وحده صلى الله على سيدنا محمد وآله محبنا في الله وأعز ما لدينا القونص نائب دولة الفرنسيين
ومحبنا خليفته أعانكم الله وأرشدكم وأعزكم وسلام عليكم تام معطر بالمسك الأصفر وعنبر الخام
« Louage à Dieu seul, que la prière soit faite sur son prophète et sur les siens.
Notre bien-aimé en Dieu et très cher consul, représentant de la France,
Notre bien-aimé, le vice-consul,
Puisse Dieu vous assister, vous éclairer et vous glorifier !
Recevez mes salutations respectueuses fleurées de musc doré et d'ambre pur ».

La formule de clôture est suivie de la date de rédaction ; la lettre est signée en bas où apparaît le nom de l'émetteur, Mohammed El Hadri :

والسلام. « et (que) la paix (soit sur vous) ».

في 12 محرم الحرام عام 1271 هـ. « Le 12 Moharram 1271 de l'Hégire »

« Votre affectionné Mohammed El Hadri Es-saïdi, que Dieu le fasse réussir ».

Certaines lettres sont affectées, par mesure de sécurité, d'un code secret réservé à des interlocuteurs initiés, capables de le décrypter puisque les symboles utilisés sont indéchiffrables, ils sont symbolisés par $X^{\wedge} \dots X^{\wedge}$ qu'il faudrait lire de droite à gauche.

Charles Jagerschmidt, secrétaire de la légation au consulat de France à Tanger et qui en est le destinataire, est parfois nommé dans la lettre de manière explicite, parfois de manière implicite pour ne pas éveiller les soupçons.

C. Le style et la syntaxe

A. Laroui (2001b : 38, n. 39) affirme que le style des secrétaires officiels était d'un bon niveau, mais ce n'est pas le cas dans cette lettre, puisque nous avons affaire à un texte presque impénétrable pour un lecteur moyen de l'époque moderne fêtu d'arabismes, à cause de la présence d'interférences linguistiques et de la prégnance de calques empruntés aux structures linguistiques de *tarifit*, idiome amazighe du Rif. Le traducteur, qui ne maîtrise pas cet idiome, est confronté à un problème délicat pour rendre le texte intelligible aussi bien en français qu'en arabe standard. Le style s'apparente au dialecte du Rif. Il renvoie à un état de langue bien spécifique, abstraction faite des formules de salutation stéréotypées, qui sont plutôt d'un style appartenant à l'arabe classique. Il s'agit, d'une manière générale, d'une langue dont la syntaxe est proche du discours oral au style direct ; c'est le cas des énoncés suivants pris à titre d'exemple où on relève les occurrences du verbe *dire* :

« وقالوا لهم حين قدم عليكم بابور الفرنسيين لم تعطونه البارود وذلك بأمر المخزن
accusés de n'avoir pas attaqué ce bateau sur ordre du Makhzen » ;

« Nous avons dit / écrit au Makhzen qu'il est inutile de réduire Iezanen » ;

« وقالوا لي بالفضل منك تكتب للقونص لا يرجع عندنا في هذه الساعة écrit à ce sujet pour nous dire : "S'il te plaît, dis au consul de ne pas revenir chez nous en ces temps-ci, que s'il atteint notre port, nous le mettrons en défi et nous riposterons" ».

Notons également des énoncés qu'on pourrait rapprocher du style indirect libre :

« ونسبوا لنا ما لا يليق بذكره (Parmi ces derniers), il y a ceux qui nous ont accablé d'opprobres » ;

« وكتبوا بنا إلى السلطان » (et ceux qui) ont même envoyé une requête au sultan » ;

Encore faut-il souligner l'importance du substrat linguistique amazigh qui se manifeste au niveau des structures syntaxiques. C'est pourquoi certains énoncés demeurent équivoques ou même incompréhensibles pour ceux qui ne maîtrisent pas l'idiome rifain. Ces structures sont identifiables dans le dialectal marocain en général, ils sont impénétrables pour les Orientaux puisque nous avons affaire à une variété de langues à la portée des locuteurs natifs seulement. Cet état de langue appartient à une époque où les structures du substrat amazigh dominaient bien avant l'émergence de la politique d'arabisation adoptée au lendemain de l'indépendance du Maroc, en 1956.

Nous devons signaler que cet état de langue n'est plus en vigueur à cause d'un renversement de la situation ; nous assistons, en fait, à une dominance de l'arabe classique. Celle-ci a empiété sur les domaines du substrat linguistique marocain aux niveaux syntaxique et lexical et que, même le niveau morphologique commence à céder le pas. Ce type de discours qui s'écarte de la norme apparaît chez des locuteurs amazighophones qui interviennent à la radio et/ou à la télévision, qui sont censés maîtriser l'idiome amazigh.

D. La morphologie

Un flottement apparaît au niveau de l'utilisation des pronoms personnels autonomes et affixes qui font référence aussi bien à l'émetteur qu'au récepteur, tels que :

- Les pronoms concernant l'émetteur¹² :

« Quant à moi, j'ignore la réaction du makhzen à notre /mon égard ». ¹³ Le premier pronom autonome أنا

12. Les faits de langue que nous examinons sont soulignés.

13. La traduction littérale des énoncés est donnée pour mettre en évidence les faits de style analysés ; contrairement à la traduction de la lettre, elle est plus cohérente.

renvoie à la 1^{re} personne du singulier, le second, à la 1^{re} personne du pluriel, dans la même phrase.

- Les pronoms concernant le récepteur :

حين قدمتم : quand *vous* êtes venu.

وسلم منا على الرايس الذي قدمتم معك إلينا : Nos salutations au commandant de navire et au médecin qui étaient en *ta / votre* compagnie. Les pronoms-m affixés au verbe قدمتم « *vous* êtes venus » et -ك معك « avec *toi* ».

Ce chevauchement, entre le *nous* de majesté et le *je* (“nous” vs “je”), entre le vouvoiement de politesse et le tutoiement (“vous” vs “tu”), montre que le style de la lettre oscille entre un état de langue qui est à cheval sur l’arabe classique, langue de prestige et la variété amazighe du Rif, langue populaire. Il s’agit d’un code-switching mêlant deux registres de langue avec une dominance de la variété rifaine.

E. Le lexique

Ces anomalies syntaxiques sont accompagnées de termes qui n’appartiennent pas à la nomenclature de l’arabe classique, mais plutôt au glossaire de tarifit ou à d’autres langues.

Dans ce lexique, on peut distinguer des termes qui sont empruntés

– à **tarifit** comme أُعْتَان *aynan* forme arabisée provenant de *tayennant* « entêtement, opiniâtreté, obstinance » et le verbe أكل « il a mangé » dans l’énoncé أعزانا أكل في أكل لا فائدة لك « il est inutile de réduire Ieezzanen » ; ce verbe est polysémique, il a le sens de « détruire, anéantir », en tarifit.

– au **dialectal marocain** comme بابور « bateau, navire » ; البارود « poudre fulminante, à canon ou à fusil ; combat, conflit, guerre, par extension ».

– au **français** comme القونص « consul », et فلوكة *felouque*, « bateau étroit et léger, à voile ou aviron, en Méditerranée », dans l’énoncé قلع الإنجليز فقد قطع وأما الإنجليز فقد قطع الطريق على فلوكتنا. Ce terme est passé en dialectal marocain فلوكة.

C’est la raison pour laquelle on peut parler de deux types d’écriture : une écriture appartenant à l’arabe classique, elle concerne les formules élogieuses de salutations, celles-ci sont mémorisées et presque figées en quelque sorte, elles témoignent d’une certaine mode qui régnait à l’époque. Le second mode d’écriture est plutôt informationnel et pragmatique ; c’est à ce niveau qu’apparaissent les limites des performances linguistiques du secrétaire d’El Hadri, en comparaison avec le style fleuri des chancelleries. Les structures sont soumises à une syntaxe calquée sur le tarifit. On peut signaler également le recours à un lexique qui ne fait pas partie de la nomenclature de l’arabe classique, il pourrait être considéré comme un écart par rapport à la norme. La syntaxe et le lexique s’écartent donc plus ou moins de la norme, qui est celle de l’arabe classique,

langue officielle de prestige adoptée par le Makhzen, langue de l'écrit et de la culture dominante ; la langue utilisée dans la lettre appartient, dans son ensemble, à la langue orale.

Le cas du notable rifain Mohamed El Hadri n'est pas le seul, ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres, il peut être généralisé à la majorité des dignitaires et des caïds avides de pouvoir et d'argent et « *sans foi ni loi* », comme dirait A. Laroui.

Ces documents étaient confidentiels et d'un accès difficile.

La missive analysée couvre une période de l'histoire du Rif, elle authentifie un certain nombre de faits historiques :

– L'existence de services de renseignement des deux côtés, marocain et étranger.

– L'impuissance du pouvoir marocain et son obédience aux puissances européennes en présence.

– Les tribus, éprises de liberté, étant bien capables de se défendre *sui-generis*, de défendre leurs côtes et leurs terres, en dépit de l'impuissance du Makhzen.

– La convoitise et la rapacité des Européens (Français, Espagnols, Allemands, etc.) pour se partager le gâteau de la colonisation et les conflits engendrés.

– Le machiavélisme européen ayant trait aux conflits tribaux ; les tribus étant déjà accablées par de lourds impôts.

– Les notables au service des Européens étant, pour la plupart, corrompus et Mohamed El Hadri, faisant double jeu, montrant sa suspicion à l'égard du Makhzen.

– L'importance et la solidarité de la fratrie : El Hadri n'ayant confiance qu'en son neveu, à la fois son émissaire particulier auprès des Français et le porteur de son courrier.

L'opacité du texte, quoi qu'on dise, reflète un état de langue qui appartient à la diachronie. Il serait donc souhaitable, pour le Maroc et pour les pays du Maghreb, dans le cadre du projet de la régionalisation élargie, en perspective, que les spécialistes des différents domaines (anthropologues, linguistes, historiens, archéologues et géographes, etc.) se penchent sur leurs cultures et fassent un effort pour des approches multidisciplinaires afin de mettre la lumière sur ces cultures des régions marginalisées, face à une culture dominante et copieusement doxologique.

Mohammed SERHOUAL

PES, Université Abdelmalek Essaâdi
(Tanger, Maroc)

B. Le tapuscrit

الحمد لله وحده

صلى الله على سيدنا محمد وآله

محبنا في الله وأعز ما لدينا القونص نائب دولة الفرنسيين ومحبنا خليفته أعانكم الله وأرشدكم وأعزكم وسلام عليكم تام معطر بالمسك الأصفر وعنبر الخام.

وبعد؛ حين قدمتم علينا إلى دارنا فاستعظموا ذلك أهل بلادنا وسار ذلك عند الخاص والعام ، ومنهم من عظم ذلك ونسبوا لنا ما لا يليق بذكره، وأخذ علينا العامل، وكتبوا بنا إلى السلطان حتى ضاق بنا الحال غاية، وكانت المحلة قادمة من فاس على هذا الأمر، وباقي لم يظهر عندنا شيء منها. وأما أهل إعرانا فقد كانت قبيلة قلعبة اجتمعت عليهم بنية يأخذوا لهم ويخرجوهم من مكانهم، ويسكنون في موطنهم أحد آخر، وقالوا لهم حين قدم عليكم بابور الفرنسيين لم تعطونه البارود وذلك بأمر المخزن ، وكتبنا للمخزن وقلنا له لا فائدة لك في أكل أعزانا ، واترك سبيلهم وأنا الضامن فيما يلزمهم، وقد كتبوا لنا إعرانا بذلك وقالوا لي بالفضل منك تكتب للقونص لا يرجع عندنا في هذه الساعة، فتراه إن قدم لمرستنا يضربوه ناس القبيلة بالبارود، وذلك أغنان فيها، ولقد حركت القبيلة بأجمعها، ودخلنا في بعض من يحبنا منهم وخلصوا القبيلة ورجعوا عنهم، ولم يأخذوا منهم شيئا، وتراهم يسلمون عليك غاية السلام، وأما أنا باقي لم يظهر أمرنا مع المخزن، وتراني لا نثق به أبدا ، وقد نسبوا لنا أهدى لنا القونص مالا كثيرا وعنده كلام بينهم، واليوم نحبك تغفل عن القدوم إلينا حتى يظهر ما يظهر، وإن كان لك كلام معنا أرسله مع ولد أختنا حامل الكتاب، تراه قادما إلى ناحيتكم، وسلم منا على اليريس الذي قدم معك إلينا وعلى الطبيب الذي كان معكم. وأما الإنجليز فقد قطع الطريق على فلوكتنا كانت مسافرة لتطوان في موضع يقال له الجبهة، وضربوهم بالبارود، وضربوه أيضا بالبارود وهربوا له إلى البر، ولم يأخذ منه شيئا، والحاصل اترك عنك سبيل الإنجليز حين لم يقبل كلمتك، فتراه يفتش عليك. ولا بد لك تكتب كتابا لإعرانا وأنت معهم على عهد، وعلى محبتك والسلام.

في 12 محرم الحرام عام 1271هـ.

محكم محمد الحضري السعدي وفقه الله

ونحكك تكتم سرنا على المخزن ولا يطلع علينا لأنني أخاف من ضرره كما لا يخفك.

ويوافق التاريخ أعلاه 5 أكتوبر لسنة 1854 م.